



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

38 | 2014

Au défi de l'anthropocène : la nécessaire alliance des humanitaires et des environnementalistes ?

L'humanitaire et l'environnement : une rencontre impossible ?

Sylvie Ollitrault



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/2955>

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2014

Pagination : 24-31

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

Sylvie Ollitrault, « L'humanitaire et l'environnement : une rencontre impossible ? », *Humanitaire* [En ligne], 38 | 2014, mis en ligne le 12 septembre 2014, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/2955>

L'humanitaire et l'environnement : une rencontre impossible ?

par Sylvie Ollitrault

Spécialiste des mouvements écologistes et environnementaux, Sylvie Ollitrault intègre ici l'équation humanitaire pour tenter de comprendre comment ONG humanitaires et environnementales jouent depuis si longtemps une partition oscillant entre éloignement et rapprochement.

1. Robin Cohen, Paul Kennedy, *Global Sociology*, 3rd Edition, Palgrave Macmillan, 2013.

L'eau, le réchauffement climatique ou encore la thématique des réfugiés ont conduit des ONG environnementales et humanitaires à collaborer ou encore à construire des plateformes communes. Ces activités de coopération restent encore restreintes et, bien souvent, la littérature en science politique¹ scinde les deux mondes : celui de l'environnement et celui de l'humanitaire. Au point que, souvent, les questions écologiques sont renvoyées à celles du développement et de l'agronomie alors que les problématiques humanitaires renvoient davantage aux questions de l'urgence médicale et des rapports géopolitiques. Constatons que des ponts existent et ont même constitué la pensée humanitaire ou écologiste. Ainsi, lors de la Conférence de Stockholm en 1972, première conférence internationale sur l'environnement, la délégation états-unienne savait qu'elle aurait à subir une critique de la société civile présente qui dénonçait l'usage du napalm au Vietnam comme moyen de détruire l'environnement et d'anéantir des populations. Les « guerres » ont, bien entendu, pour réalité de détériorer les environnements. Elles ont même parfois pour objectif de polluer ou de dégrader une zone afin d'affamer et de déplacer des populations. Handicap International parle d'ailleurs de la pollution à long terme des sols par les mines antipersonnel. Les problématiques sont donc rarement de nature purement écologiste ou exclusivement d'urgence humanitaire. Et la question des ressources vitales (eau, accès aux ressources alimentaires) est au cœur même des actions des ONG qui ont pour objectif de protéger la vie humaine dans un environnement spécifique.

En revanche – nous y reviendrons dans les développements qui suivent –, alors que le mouvement écologiste a porté dès son origine une dimension critique quant à l’usage ou à la répartition des ressources, le mouvement humanitaire s’est forgé dans les guerres et par la guerre. Il serait trop rapide de penser que, dans un cas, nous avons un mouvement contre-culturel critique qui repenserait la répartition des richesses et l’usage des ressources, y compris fragiles et non renouvelables, et dans un autre, un mouvement pragmatique qui chercherait à s’ingérer entre les belligérants. Les premières prises de position de Médecins Sans Frontières avaient une dimension politique et de dénonciation, tout comme le mouvement écologiste pouvait l’avoir en alertant sur les signaux de désertification, de pollutions ou de maladies émergentes liées aux pollutions (DDT). Pourtant, les deux mondes collaborent peu de manière concrète et relèvent clairement soit de l’écologie, soit de l’humanitaire.

Si des particularismes de chaque mouvement se comprennent par leur histoire, la composition sociale de leurs membres, des phénomènes structuraux travaillent les deux univers au point de les rapprocher et peut-être de les amener à mieux collaborer pour relever des défis nouveaux.

— Des histoires militantes si proches, si différentes

Si l’histoire n’explique pas toutes les différences entre les deux types d’ONG, les racines idéologiques et les formes de pratiques militantes participent à construire deux mondes de références et deux réseaux internationaux avec leurs ramifications, leurs langages, leurs types d’expertise.

L’humanitaire s’est bâti tout d’abord avec la Croix-Rouge, avant que l’image des *French doctors* devienne dans les années 1970 le repère, y compris dans les arènes internationales, d’une forme de militantisme à l’international en faveur des droits de l’Homme et de l’ingérence humanitaire. Le mouvement écologiste s’est quant à lui construit au croisement de trois mouvements de fond qui ont traversé les sociétés occidentales au milieu des années 1960 : une critique du développement et des répartitions des richesses, un mouvement citoyen d’opposition à des formes de dégradation de l’environnement de proximité (aux États-Unis, au Canada et plus tardivement en Europe) et une

mobilisation mêlant pacifisme (critique de la guerre du Vietnam, de la course aux armements, du nucléaire...) et critique sociale et culturelle des jeunes baby-boomers. La conférence de Stockholm de 1972 naît directement de ce terreau avec le soutien de certaines organisations intergouvernementales comme l'Unesco qui, dès les années 1960, lance des programmes biologiques mondiaux de veille sur la question de l'eau ou de la biosphère... Peu à peu, on observe un changement d'échelle. Les écologistes inventent la planète en tant qu'environnement fini pour l'être humain, et commencent à raisonner sur la limite de nos ressources. Ajoutons, de manière rapide, que les premiers « penseurs » qui vont universaliser la pensée écologiste – du moins celle qui fait matrice commune dans le mouvement écologiste – sont majoritairement nord-américains. Les Amis de la Terre France ne sont qu'une émanation directe de Friends of the Earth, association née en 1969 en Californie (San Francisco). Un peu plus tard arrive en Europe Greenpeace, alors que le WWF créé au début des années 1960 essaime son label (le fameux « panda ») un peu partout sur la planète, tout en prenant en charge des politiques de conservation.

Le mouvement social français prend forme grâce aux luttes antinucléaires ou encore à celle du Larzac. Même si une intense rivalité est visible à l'époque entre les « environnementalistes » plus gestionnaires et les « écologistes » plus critiques, il n'empêche que l'écologie est reconnue par des ministères. Peu à peu, elle devient « norme de politique publique » au niveau international et européen s'exprimant – en Allemagne, en France et dans toute l'Europe – par la création de partis politiques dédiés à la question « écologique ». Parallèlement, un second moment marque l'histoire de la mobilisation : le Sommet de la Terre de Rio de 1992. Le développement durable devient le référentiel qui donne sens aux politiques d'environnement au niveau international mais aussi local. Toutefois, le programme est si ambitieux que les premiers ponts avec les ONG de développement ou humanitaires se font plus explicitement puisque des populations sont désignées comme devant être ciblées comme prioritaires : les femmes, les autochtones (art. 8j de la convention sur la biodiversité). Le développement durable oriente les politiques de développement tant pour des raisons d'adhésion aux valeurs portées par la Déclaration de Rio que de financement de projets : le développement durable est cité dans de nombreux domaines qui ne sont pas exclusivement environnementaux.

Or, du côté de l'humanitaire et en particulier de l'urgence, d'autres références donnent sens à l'engagement. Rappelons que les fondateurs français se situent dans la mouvance post-68 de critique du communisme, et des formes de totalitarisme². Moins que la critique économique de la répartition des richesses, la première préoccupation des fondateurs est de se situer dans la géopolitique des « blocs » qui, à l'époque, divisait le monde entre les États-Unis et l'Union soviétique. La question de la pauvreté et des conflits qui en découlaient ne concernait pas l'Europe ; le champ de bataille se situait à l'étranger au point que certains pensaient leur salle d'attente ouverte sur le monde³. Autant les écologistes étaient souvent des scientifiques dits de sciences exactes se nourrissant d'une critique sociale de terrain soutenue par cette nouvelle classe moyenne éduquée née dans les années 1960 qui deviendra leur vivier de sympathisants, autant les humanitaires – souvent à l'origine des « médicaux » ou encore des « experts » du développement – se professionnaliseront relativement vite dans des formes spécifiques d'action sans pour autant faire « mouvement social » : l'action humanitaire devient vite, qu'elle le veuille ou non, un pan de la politique étrangère d'un pays (appui dans des opérations d'interventions⁴). Si les métiers de l'écologie sont variés et s'inscrivent à l'international (réseaux d'ONG), l'expertise peut être locale (agriculteur biologique). Si des similitudes existent quand on observe la professionnalisation des deux secteurs, les voies d'accès à l'un ou à l'autre sont codifiées et ne s'apparentent pas aux mêmes qualités d'expertise : pour le dire vite et de manière caricaturale, un expert en forêt tropicale ne se confond pas avec un médecin qui opère dans un camp de réfugiés. Leurs formations, leurs compétences puis le type de discours critique et/ou d'expertise divergent ; par conséquent, les réseaux d'experts créés par les institutions onusiennes, européennes ou nationales forment peu à peu – à la faveur de leurs comités consultatifs, programmes de financement et arènes de négociations – des « mondes » au sens sociologique qui, paradoxalement, créent des étanchéités de plus en plus fortes entre ces militantismes et ces secteurs de professionnalisation. Si les ONG d'environnement ou les humanitaires partagent une même appétence pour l'international⁵, une capacité à alerter l'opinion et parfois coexistent au niveau local dans leurs périmètres d'intervention, les univers de représentations codifiés par les politiques publiques internationales et leurs propres expériences d'expert-militants ne se superposent pas automatiquement

2. Johanna Siméant, Pascal Dauvin, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Académique, 2002.

3. Médecins Sans Frontières, *Dans leur salle d'attente, deux milliards d'Hommes*, Hachette/Le Chêne, 1987.

4. Plus récemment, les ONG participent à la lutte contre les effets de la pauvreté en Europe. Le domaine relève davantage de la santé publique ou de la gestion des populations dans les villes européennes.

5. Dans les carrières de management ou de communication, les personnels quant à eux peuvent être interchangeables et circuler entre ONG.

— Santé et environnement : les populations déjà en alerte !

6. Sylvie Ollitrault, « De la sauvegarde de la planète à celle des réfugiés climatiques : l'activisme des ONG », *Revue Tiers Monde*, n° 204, 4/2010, p. 19-34.

Le Sommet de Copenhague de 2009 a marqué la naissance d'une collaboration entre les deux « mondes⁶ » autour de la question du réchauffement climatique et de ses effets sur la vie humaine, notamment du fait de la désertification ou de la montée des eaux. Cette mobilisation était-elle seulement le résultat d'une plate-forme qui permettait de mettre la pression au maximum sur les États dans un contexte de crise économique grave ? L'écologie et l'humanitaire ne se rejoignent-ils pas de manière plus directe avec la thématique commune de l'urgence qui, d'un seul coup, appelle l'action ?

Les campagnes récentes sur le réchauffement climatique prennent un format explicite de communication sur l'urgence. En s'appuyant sur les diagnostics des scientifiques, elles s'apparentent aux dynamiques de certaines campagnes de sensibilisation de l'urgence humanitaire. Pour filer la comparaison, les ONG d'urgence humanitaire savent – du fait même de leur travail sur le terrain des urgences – que souvent, la catastrophe n'est qu'une partie émergée de l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontées les populations (Haïti). Or, les écologistes constatent eux aussi tous les jours des modifications inquiétantes de l'environnement et des effets sur les populations sans que, pour autant, cela constitue une « crise » au sens d'une urgence médicale. Toutefois, les cadrages sur l'urgence correspondent aux attentes de certains formats journalistiques, à ceux des campagnes d'opinion voire au timing des agendas internationaux qui réclament en un délai court une pression de l'opinion publique sur tel ou tel dossier. Emblématique, le réchauffement climatique – parce qu'il permet de parler de stress hydrique, de condition des réfugiés, de certaines thématiques de pauvreté liées aux dégradations de l'environnement – jette des ponts efficaces entre les deux mondes.

S'agit-il ensuite de pérenniser les collaborations au-delà de la campagne d'opinion sur des terrains précis ou des programmes d'action ? Si les bailleurs de fonds, *via* les programmes de financement, permettent de formaliser un rapprochement des deux mondes par la prise en compte de la pression environnementale sur les populations, les

représentants des ONG doivent encore adopter une acculturation réciproque aux méthodes soit « humanitaires », soit « environnementales ». Si le monde de l'environnement a été fortement marqué par des ONG de conservation d'origine anglo-saxonne qui, au départ, considéraient l'environnement comme un sanctuaire quasi intouchable, les problématiques politiques puis le vent de l'altermondialisme⁷ ont fortement influencé en retour ces ONG qui, de Greenpeace au WWF, ont de plus en plus intégré des diagnostics économiques sur le libre-échange ou la dérégulation des marchés, vecteur de dégradation accélérée de l'environnement. La privatisation de l'eau est ainsi devenue un enjeu qui a fait se rencontrer les ONG de développement, d'environnement et d'action humanitaire.

7. Sylvie Ollitrault, « Des plantes et des hommes de la défense de la biodiversité à l'altermondialisme », *Revue française de science politique*, vol. 54, 3/ 2004, p. 443-463.

Une autre thématique est au cœur des préoccupations des écologistes comme des mouvements d'opinion publique : la santé environnementale. Dès l'origine en effet, les catastrophes environnementales sont, par nature, humanitaires : pollution au mercure, explosion nucléaire... Toutefois, depuis Tchernobyl en 1986, puis la contamination dite de la « vache folle » et ensuite la crainte des OGM ou la reconnaissance des pesticides comme provoquant des maladies professionnelles chez les agriculteurs, les mentalités ont peu à peu relié très nettement enjeu environnemental et urgence en matière de santé publique. À cet égard, le principe de précaution a joué un rôle efficace de mise en relation entre deux univers de sens. Aux États-Unis se forment, par exemple, des mouvements de justice environnementale qui lient la question de la ségrégation sociale et la détérioration environnementale (*native americans*, quartiers de minorités ethniques...). Par conséquent, tout laisse à penser que les populations elles-mêmes font le lien entre les problématiques environnementales et les questions de santé au point que leur demande sociale – y compris parmi les plus exclus, comme au Brésil – se formalisera de cette manière...

Il reste encore à ces deux mondes à relever le défi de construire un « programme commun d'action » pour prendre en considération ces nouveaux enjeux de santé environnementale qui déjà inquiètent, mobilisent les groupes sociaux et les lanceurs d'alerte.

L'auteur

Sylvie Ollitrault est directrice de recherche au Cnrs (Sciences Po Rennes), spécialiste des mouvements écologistes et environnementaux et des ONG. Elle codirige l'équipe « Mobilisations, citoyennetés et vie politique » dans son laboratoire du Crape (Centre de recherches sur l'action politique en Europe). Elle est l'auteure de : *Militer pour la planète. Sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, 2008 et avec Graeme Hayes, *La désobéissance civile*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.